

# Le divorce après 50 ans

Les divorces tardifs, après la cinquantaine, sont de plus en plus fréquents. Mais ils n'en restent pas moins douloureux et difficiles à gérer.



Brigitte Bogucki : « De plus en plus de personnes à la retraite demandent le divorce. »

Brigitte Bogucki est avocate, auteur de « Divorce, mode d'emploi », paru chez Hachette Pratique. Également rédactrice du site cyberavocat.com, cette spécialiste du droit de la famille répond à nos questions.

## Qu'est-ce qui pousse les gens à divorcer après 50 ans ?

« Aujourd'hui, il est rare que les gens justifient leur divorce. Mais en général, les raisons sont sensiblement identiques, quel que soit l'âge des personnes concernées. Ce peut être l'adultère ou la lassitude... Qu'elles aient 50 ans ou moins, ce sont les femmes, de façon largement majoritaire, qui demandent le divorce. Et aujourd'hui, on ne peut plus refuser le divorce, tout au plus le faire traîner un peu. »

## Les seniors sont-ils plus nombreux à divorcer aujourd'hui ?

« On divorce plus tard aujourd'hui qu'hier. Et je constate que de plus en plus de personnes à la retraite demandent le divorce. Notamment une fois que les enfants sont partis de la maison. La retraite, c'est désormais le début de quelque chose, alors on n'hésite plus. »

Est-il plus difficile de divorcer à cet âge-là ?

## Est-il plus difficile de divorcer à cet âge-là ?

« Plus on est marié depuis longtemps, plus la situation sera douloureuse, c'est sûr et certain. Mais de toute façon, la situation créée par un divorce est difficile et compliquée, beaucoup moins simple que ce qu'on croit en général. Ne serait-ce que, tout simplement, parce qu'un divorce entraîne une diminution du train de vie pour les deux époux. Il faut payer deux logements, il y a les enfants, etc. Et puis, il y a le sentiment d'injustice, souvent très fort pour celui qui n'a pas choisi le divorce et qui ne peut accepter de s'appauvrir à cause de la décision de l'autre. »

## Le patrimoine acquis n'aide-t-il pas les personnes de plus de 50 ans à être plus tranquilles côté finances ?

« Oui et non. Le boom immobilier des dernières années fait que de jeunes couples peuvent eux aussi avoir acquis un patrimoine intéressant... La différence à cet âge-là, c'est plutôt la proximité de l'âge de la retraite et l'incapacité totale à travailler ou retravailler. Le patrimoine commun va devoir être partagé, ce qui sera souvent douloureux. C'est un vrai problème pour les femmes de plus de 50 ans qui n'ont jamais



De plus en plus de couples divorcent après 50 ans, quand les enfants ont quitté la maison. (Photos dr)

travaillé car elles comptaient sur leur mari pour les assumer financièrement. Encore faut-il qu'il en ait les moyens, sinon cela crée des situations dramatiques. Avec le patrimoine éventuellement acquis, elles achètent, au mieux, de quoi se reloger, mais elles n'ont pas de quoi vivre. »

## Que prévoit la loi pour compenser ces inégalités ?

« La prestation compensatoire

est une somme, destinée au conjoint, calculée en fonction de la durée du mariage, de l'âge des époux, de la capacité ou non à travailler, du temps passé avec les enfants. Elle est censée compenser autant que possible les différences créées entre les ex-époux par le divorce. Mais le temps des rentes à vie est terminé et les femmes ne peuvent (sauf exception rare) espérer qu'un petit pécule ou des mensualités, mais

sur un maximum de huit années. Et après ? Certaines femmes font donc tout simplement marche arrière. Elles préfèrent ne pas divorcer, c'est matériellement trop difficile pour elles. Et si le revenu de départ est faible, la situation sera de toute façon très compliquée à l'arrivée ! Il n'y a pas de solution financière idéale ! »

Nolwenn Weiler  
nrd@nrco.fr

## “ Être libre, enfin... ”

**Témoignage.** Quand Mireille, 52 ans, a quitté le domicile familial, en décembre dernier, cela faisait déjà pas mal de temps que son mari la trompait et qu'elle était au courant de ses infidélités. Mais, fortement attachée à la famille et convaincue que, pour le bien de ses enfants, il fallait qu'elle tienne le coup, elle a choisi de s'oublier et de s'étourdir entre travail et vie quotidienne. « Je ne voulais pas partir, je me disais que ça allait s'arranger, je me donnais des excuses pour

ne pas affronter la décision finale. J'avais peur de me retrouver toute seule. Je viens d'une famille nombreuse et j'ai toujours vécu entourée. »

Une fois les enfants partis, Mireille a eu plus de mal à trouver des excuses pour rester avec son mari. Ses amis lui disaient de partir, sa famille aussi, de même que son thérapeute... Et elle a fini par sauter le pas, fatiguée d'être la seule à faire des efforts. « Trois semaines après mon départ de la maison, j'ai perdu mon emploi. Mon mari, qui avait déjà refait sa vie, me demandait le divorce... Ça faisait beaucoup d'un coup. Mais finalement, ce n'était pas plus mal. J'étais débarrassée. »

Comme elle ne voulait pas que la procédure de divorce traîne, Mireille n'a pas réclamé grand-

chose. « Je suis partie avec mes vêtements et quelques effets personnels, mais rien de plus. Je loue un petit studio que je meuble peu à peu. Et depuis que j'ai retrouvé un boulot, tout va de mieux en mieux. C'est très dur de prendre la décision de s'en aller, mais aujourd'hui, je me sens soulagée, libre et heureuse d'avoir divorcé. » En même temps, Mireille ne regrette pas d'avoir tellement attendu pour s'écouter et prendre soin d'elle. « Je n'ai aucun regret, je sais que j'ai tenté tout ce qui pouvait être tenté pour que cela fonctionne entre nous. Je suis partie la tête et le cœur tranquilles et j'ai réussi à garder l'amour de mes enfants, ce qui est vraiment très important pour moi. »

## en savoir plus



> Le divorce vu par les hommes  
Il paraît qu'ils ne voient rien venir... à moins qu'ils ne préfèrent attendre que cela casse, puisque, quand un mariage échoue, les femmes finissent un jour par s'en aller. Alors, les hommes sont-ils des lâches ou pas ? Réponses fermes et drôles garanties dans le petit ouvrage de Philippe Lemoine, « Souriez, vous êtes divorcé ! » L'auteur décrit avec humour et finesse les étapes sans cesse répétées et pourtant éternellement méconnues que traverse un homme en phase de séparation.

Une introspection éclairante pour ces messieurs, à lire aussi par les dames curieuses de connaître, enfin, leur moitié.  
« Souriez, vous êtes divorcé ! », de Philippe Lemoine, Pocket éditions, 4,70 €.



> Et après, Mesdames ?  
Garder ou retrouver le moral, gérer sa baisse de revenus, soutenir ses enfants... sans oublier

de penser à prendre soin de soi. Pour relever ce défi de la femme tout juste divorcée, il est conseillé de consulter le petit bouquin de Cynthia McGregor et Robert Alberti intitulé « La Vie après le divorce ». Il aidera celles qui vacillent à repartir du bon pied, en affrontant le quotidien, sans oublier de mener à bien leurs rêves et projets. Une bonne dose d'énergie en somme, à consommer sans aucune modération.

« La Vie après le divorce », de Robert Alberti et Cynthia McGregor, éditions de la Lagune, 17,90 €.

Vous aussi, vous pouvez apporter votre témoignage sur notre site internet :

